

Zaventem, le 16 novembre 2020

Un bien mauvais démarrage !

Le sentiment généré par le premier contact – informel – avec la ministre de l'Intérieur, était bon. Elle avait en effet plus écouté ce que nous avons à dire, que parlé de ces différentes options, mais elle avait conclu par l'expression de sa volonté d'un bon dialogue social. Mais la dernière réunion du Comité de négociation a été une véritable douche froide pour les organisations syndicales.

Les positions glaciales prises sont donc en contraste frappant avec :

1. Chèque de consommation

Il nous semble très logique que le gouvernement qui introduit cette mesure d'aide justifiée et appelle – avec force motivations - les employeurs à l'accorder à leurs salariés - l'attribue également à ses propres fonctionnaires puisqu'il est lui-même employeur ! Il serait plutôt illogique et incohérent de faire le contraire. Et l'explication du SPF qui se trouve au bout de ce lien confirme pleinement (https://www.socialsecurity.be/employer/instructions/dmfa/fr/latest/instructions/salary/particularcases/consumption_cheques.html).

Dans les pays voisins, un incentive similaire est accordé (entre autres) aux forces de police « *en guise de remerciement* ».

Alors que les signaux avant la fameuse réunion de mercredi passé étaient plutôt positifs, il nous a été froidement communiqué que le ministre n'accorderait pas ce chèque aux membres du personnel de la police intégrée.

Lors de la consultation avec le ministre, nous demanderons à nouveau que la discussion à propos de ce point soit poursuivie lors de la prochaine réunion et nous demanderons qu'elle reconsidère sa position.

2. Circulaire Fonction publique 686

Cette circulaire a été publiée le 28 octobre et elle évoque des mesures prises pour la Fonction publique et la Défense en ce qui concerne l'organisation du travail et la garde des enfants en cas de fermeture temporaire d'écoles et de crèches pendant une période de Covid 19.

Là aussi, nous avons eu une douche froide, puisque l'autorité a déclaré que cette circulaire ne s'appliquerait pas à la police suite à une décision de la Taskforce interne GPI ! Cette Taskforce est d'avis qu'il existe déjà des alternatives suffisantes au sein de la police. La ministre a suivi ce conseil sans discernement. Lorsqu'on leur a demandé ce qui n'existerait pas en Fonction publique en termes d'options que nous aurions dans notre statut, impliquant qu'une circulaire supplémentaire soit alors nécessaire, aucune réponse ne nous a été fournie ... (parce qu'il n'y a pas d'options en plus dans notre statut).

3. AR Maladie professionnelle

Dès le 28 juillet, nous avons demandé au gouvernement par écrit et oralement de revoir l'arrêté royal du 26 juin 2020. En effet, les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles étaient limitées dans le temps jusqu'au 17 mai 2020. Dès le départ, nous avons sonné l'alarme dans le cadre du contexte Covid. Cette limitation dans le temps s'est donc avérée très prématurée.

Dès juillet 2020, nous avons reçu la réponse que le gouvernement « *prenait notre demande en compte* » ...

La question a été répétée à intervalles réguliers. A chaque fois avec la même explication : « *Nous étudions la question, nous prenons votre suggestion en compte, nous allons poser la question* », ...

Lors de la réunion du Comité de négociation du 12 novembre, la question a également été posée sur l'état des lieux. Et devinez quoi ... : « *Nous prenons votre question en compte ...* ».

Cette réunion du Comité de négociation nous laisse un sentiment très amer : **c'est un très mauvais départ !**

Nous conseillons vivement à la ministre de prendre au sérieux les réunions des Comités de Négociation et Supérieur de Concertation, afin de donner un mandat suffisant aux Présidents de ces deux comités ; mais aussi afin d'honorer les accords conclus dans le passé ; et encore dans le but d'appliquer les décisions au sein d'une police pleinement intégrée.

Pour le moment, nous retardons certaines actions. Nous nous rendons bien compte que ce serait un mauvais signal vers la population, et surtout vers ces « racailles » qui, consciemment, refusent de suivre les règles Corona et n'hésitent pas à faire usage de violence contre la police.

Mais lors de la rencontre prévue cette semaine avec la ministre, nous exprimerons très clairement ce que nous pensons, mais surtout et plus globalement que nous attendons une plus grande considération de la police.

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice-Président National
+32485184952

